



ORGANIGRAMME 2022

L'exécution paye la note

Cette année, **l'addition est encore salée pour les agents d'exécution**. La direction supprime 10 qualifications C en global sur l'ensemble du TMV. Elle requalifie 3 postes à D (ATMM) et surtout crée 7 postes de qualification F (dont 2 déqualifications de G à F).

Si on regarde seulement le global sur le TMV, il baisse seulement de 1 emploi. **Nous passons de 818 postes à 817 postes en 2022.**

SUD-Rail relève depuis des années un taux d'encadrement (maitrise et cadre) de plus en plus important. En 2022, nous sommes à 37% d'agents maitrises et cadres (hors ATMM). Il semble que sur ces postes la boîte affiche des timbrages suivant les qualifications des agents et non des fiches de poste.

Une petite analyse sur les UO de production fait apparaître des distorsions importantes. Sur la partie voitures, la baisse est significative alors que sur les autres UO LOCS et TRANSILIEN, les effectifs se stabilisent. Le RER NG n'apporte pas les richesses escomptées sur l'emploi. **SUD-Rail fera tout pour que ce nouveau matériel apporte aux agents du TMV des créations de postes mais aussi des emplois qualifiés dans le temps.**

L'autre point qui n'est pas à notre avis pris en compte. C'est le fait que le TMV est en travaux et en transformation pendant plus de 5 ans avec des installations fortement contraintes. Cette phase devrait avoir comme effet de conserver des effectifs supplémentaires pour faire face aux travaux de « **TMV demain** ». Ce n'est pas le cas.

Les diverses réorganisations des équipes ou regroupement d'effectifs font que le nombre de DPX est en baisse. Quand on voit que certains DPX ont plus de 30 agents en 3X8. *On est loin de la politique des petits collectifs que prônait la boîte il y a de cela 3 à 4 ans.*

Une fois de plus, **SUD-Rail dénonce cette politique de réduction des coûts qui ont un impact sur les effectifs et les organisations de travail.** Sur la partie déroulement de carrière, la politique du TMV est de ne pas couvrir les postes à C ou à D par des nominations qui sont des opportunités pour supprimer ces postes. En effet quand les postes sont pas tenus, la direction se dit que le boulot se fait quand même, du coup elle supprime les postes.

Sur la partie TN, les sites délocalisés sont l'avenir de la régularité de la ligne D selon notre direction. Melun et Corbeil sont loin d'être dimensionnés en effectif pour couvrir la charge. Sur 2022, Melun baisse ces effectifs de 2 agents pour les affecter sur Corbeil.

SUD-Rail demande une véritable politique qui permet aux agents du site de pouvoir se projeter sur les défis de changement de matériel et de lieu de travail. La montée en charge du RER NG à venir et la maitrise des REGIO 2N et Z2N et la fin du CORAIL doivent se concrétiser par des créations de postes exécution et technicien qualif D et E. La maintenance ferroviaire ne se fait pas dans des bureaux mais bien dans les ateliers et les faisceaux. L'évolution technologique, le traitement des DATA et les bancs de mesures doivent bénéficier aux cheminots du site et pas se faire sur leur dos.



Pour transmettre toutes vos questions et interrogations:

Envoyer sur: sudrailtmv@gmail.com

Mouvement du Cadre d'Organisation 2021/2022

	2021	2022	détails
TMV demain	11	11	Déqualification d'un poste de G à F
Pole GEF	6	7	Création d'un poste à C
Pole QSE	12	11	Suppression d'un poste à D documentaliste , déqualification d'un poste de E sur d'assistant COSEC
UO Patrimoine	32	32	Suppression du poste outillage dépôt qualif D Création d'un poste à F « chargé d'affaires patrimoine »
STF D et R	23	24	Création d'un poste à E RER NG
UO coordination industrielle		32	Suppression d'un qualif D sur la partie Coor prod VP (ADPX)
UO maintenance VP	140	129	
Caisse voitures	13	11	Suppression 1 poste à D ATMM et 1 poste à C
Mécanique trains	31	31	
Equipe REGIO TRAINS	13	13	
Electrique voitures	13	10	Suppression d'un poste à D ATMM et 2 postes à C
Electrique trains	16	15	Suppression 1 poste à C
Caisse trains	18	17	Suppression 1 poste à C
Equipe nettoyage	12	12	
Equipe MECA frein voitures	22	18	Suppression 1 poste à D ATMM , 2 postes à C et un poste à B
UO Locomotives-mobitrain	70	105	
Equipe circuit court	26	26	2 requalification de C sur D
Equipe circuit long	27	27	
Equipe MOBITRAIN	10	10	
RA	21	23	Création d'un poste à B et C
UO mouvement VP	105	105	Création d'un E/suppression d'un poste à B
Cellule planification et travaux	24	17	Création 1 poste qualif E (expert travaux) et transfert 2 qualif C aux travaux. Transfert des 3 qualif D sur les équipes manœuvre
équipe manœuvre trains	54	62	Réorganisation de l'ensemble des équipes et des missions.
Gestion site VP	26	26	
UO mouvement dépôt	131	130	-2 E / +1 F
Gestionnaire de site	22	22	
bercy	35	35	
Manœuvre Dépôt	73	72	Suppression de 2 poste qualif E (DPX) création d'un poste à F resp manœuvre
UO maintenance Transilien	164	171	Requalification poste de SLI de C sur D / déqualification d'un poste de E sur D
Equipe Méca/OR	23	23	
REX Site	3	3	
Equipe DEP ZZN	17	17	
Equipe DEP REGIO 2N	16	19	Création de 3 postes à E (dépanneur)
Equipe frein TN	15	15	Création d'un poste qualif E (référent) / suppression d'un poste qualif C
Equipe confort rames TN	19	18	Suppression d'un poste à B
Equipe propreté	9	9	Requalification de 2 postes de C à D
Equipe APP rames	22	22	
Equipe SMGL Corbeil	8	10	Création d'un poste B et un poste à C
Equipe IE TN	10	11	Création d'un poste à C
Equipe maintenance délocalisée	18	16	Suppression de 2 qualif C
Cellule regio 2N et RER NG	3	4	Création d'un poste qualif F REX RER NG
Direction industrielle /supply Chain		42	Requalification d'un poste de F sur G Déqualification d'un poste « méthode » de F à E